

**2 ATPS (Auvergne Affrètement Transports Pontet Sandra)
Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros
Siège social : 2 Avenue de la Gare 63260 AIGUEPERSE
350 163 697 RCS CLERMONT FERRAND**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 DÉCEMBRE 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 113 488,39 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	113 488,39 euros
Un prélèvement sur le compte « Autres réserves »	186 511,61 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	300 000,00 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 600,00 euros par part	300 000,00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 587 983,77 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 31 décembre 2025.

L'Associée Unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

^{DS}
SP

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associée Unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

Sandra PONTET

Adrien LASARACINA

DocuSigned by:
sandra pontet
A6408945D9E24AC...



Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. 2 ATPS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>2 AVENUE DE LA GARE 63260 AIGUEPERSE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 5 0 1 6 3 6 9 7 0 0 0 5 4</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, <u>30/06/2025</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
	Frais de développement*	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	14 086			
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	53 971	31 090	22 881	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	821 132	468 346	352 786	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY	10 000		10 000	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	224		224	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 750		3 750	
	TOTAL (II)	BJ	BK	903 163	513 522	389 641	
	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
En cours de production de biens		BN	BO				
En cours de production de services		BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR	BS				
Marchandises		BT	BU				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW				
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	208 379		208 379	
Autres créances (3)		BZ	CA	238 697		238 697	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE	350 000		350 000	
CREANCES	Disponibilités	CF	CG	282 251		282 251	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	8 818		8 818	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 088 145		1 088 145	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	1 991 307	513 522	1 477 785	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR
	Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>S.A.R.L. 2 ATPS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA 200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG 554 495
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 113 488
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 887 984
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées		DN
TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
	TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 180 077
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV 2 697
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 303 980
	Dettes fiscales et sociales	DY 99 081
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA 3 966
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
TOTAL (IV)	EC 589 802	
TOTAL (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 1 477 785	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 495 692	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.R.L. 2 ATPS

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 30/06/2024

Règlement ANC n° 2014-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Adresse	S.A.R.L. 2 ATPS 2 AVENUE DE LA GARE 63260 AIGUEPERSE	N° Siret	35016369700054
Activité (s) exercée (s)	trans. routiers de marchandise		

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, dévelop. Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	14 086			14 086
Total des immobilisations incorporelles	14 086			14 086
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages	53 971			53 971
Installations générales agencements divers	24 917			24 917
Matériel de transport	581 095	174 650	1 790	753 955
Autres immobilisations corporelles	40 736	11 524		52 260
Total des immobilisations corporelles	700 718	186 174	1 790	885 103
Immobilisations financières	3 974			3 974
TOTAL GÉNÉRAL	718 778	186 174	1 790	903 163

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		13 021	1 065		14 086
Total des immobilisations incorporelles		13 021	1 065		14 086
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.		21 501	9 589		31 090
Inst. générales agenc. divers		12 117	2 320		14 437
Matériel de transport		302 415	114 649	1 089	415 976
Autres immobilisations corporelles		33 744	4 189		37 933
Total des immobilisations corporelles		369 778	130 747	1 089	499 436
TOTAL GÉNÉRAL		382 798	131 813	1 089	513 522

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.R.L. 2 ATPS

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 30/06/2024

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	3 750		3 750
Créances de l'actif circulant	447 076	447 076	
Charges constatées d'avance	8 818	8 818	
TOTAL GÉNÉRAL	459 644	455 894	3 750

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	180 077	85 968	94 109	
Fournisseurs et comptes rattachés	303 980	303 980		
Autres dettes	105 744	105 744		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	589 802	495 692	94 109	

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat (s) de crédit-bail	143 244
Autres engagements donnés	6 461